A.U.: 2015/2016 - Semestre 1

Calendrier du Contrôle Continu (*)

<u>2ème Année Licence Appliquée en Français - Groupe : 2 LA-FR 02</u>

Semaine 1						Semaine 2					
Matières	Dates	Horaires	Salle	Nature d'examens	Enseignant	Matières	Dates	Horaires	Salle	Nature d'examens	Enseignant
Syntaxe	Lundi 09/11/2015	15h	101	30%	Lanani Hatem	Monde Francophone	Lundi 16/11/2015	13h	403	30%	Abdelli Olfa
Roman	Mardi 10/11/2015	09h	208	30%	Bouallegue Sami	Linguistique	Mardi 17/11/2015	10h30	309	30%	Abdeltif Amir
Conte et nouvelle	Mercredi 11/11/2015	14h	404	30%	Belhaj Emna	Expression écrite	Mercredi 18/11/2015	11h	402	30%	Majoul Meriem
Traduction	Jeudi 12/11/2015	09h	405	20%	Jabnoun Raouf	Culture de l'entreprise	Jeudi 19/11/2015	15h30	306	30%	Fessi Wafa
Marketing	Jeudi	11h	404	20%	Aouinti	Italien (Option)	Vendredi	11h	402	20%	Touati Nidhal
	12/11/2015				Najla	Multimédia (Option)	20/11/2015	11h	Goo,R	20%	Arfaoui Olfa
Projet Professionnel Personnalisé	Vendredi 13/11/2015	13h	204	20%	Kraiem Ahlem	comm,prof. (Option)	Vendredi 20/11/2015	11h	503	20%	Bilel Najet
						Vie et Organisation politique	Vendredi 20/11/2015	15h30	204	30%	Ben Gamra Oumaima
						Techniques de communication	Samedi 21/11/2015	09h	208	20%	Souilem Souheïl

(*) <u>NB</u>: Les dates mentionnées dans ce calendrier du Contrôle Continu sont à <u>titre indicatif</u>, elles peuvent être changées par les enseignants chargés des matières le cas échéant. Dans ce cas, ces derniers informeront leurs étudiants des nouvelles dates pendant leurs séances d'enseignement ordinaires.

Ce calendrier concerne les épreuves présentielles (Tests) et les autres modalités d'évaluation (Exercices, Exposés en classe, Travaux pratiques ou travail à la maison...), et qui seront comptabilisées à raison de:

- _ 20% pour les matières soumises au régime unique fondé sur le contrôle continu,
- _ et 30% pour les matières soumises au régime mixte (réparties à raison de 20% pour les épreuves présentielles et 10% pour les autres modalités d'évaluation).
- La présence aux tests CC 20% et 30% est obligatoire, sauf pour les étudiants dérogataires qui en sont dispensés.